



➤ LES PRODUITS ACTIONS GÉOGRAPHIQUES



ECUREUIL ACTIONS EUROPÉENNES

ACCÉDEZ AUX OPPORTUNITÉS
LIÉES AUX GRANDES ENTREPRISES EUROPÉENNES



ECUREUIL ACTIONS EUROPÉENNES

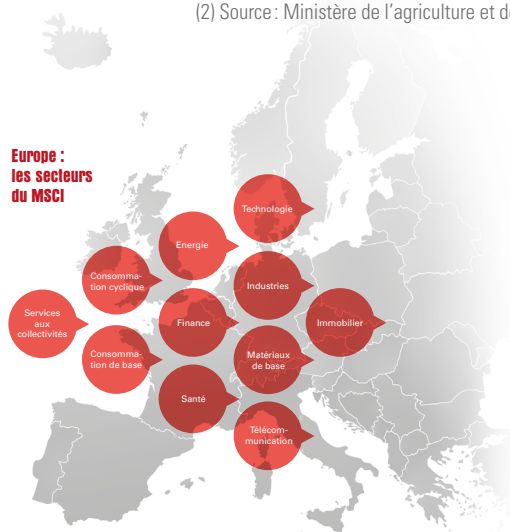
Ecureuil Actions Européennes est un Fonds nourricier du FCP Ostrum Actions Européennes (Part M). Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- Une solution d'épargne pour accéder au potentiel de la première zone économique mondiale⁽¹⁾
- Un investissement dans de grandes entreprises européennes comptant parmi les leaders mondiaux
- Un Fonds actions éligible au cadre fiscal avantageux du PEA

BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL DE LA PREMIÈRE ZONE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Ecureuil Actions Européennes vous donne accès aux grandes entreprises de tous les pays de la première zone économique mondiale, l'Union européenne. L'Union européenne génère 23,8 % du PIB mondial⁽¹⁾ en 2016 ; c'est également la première puissance tertiaire et industrielle et elle occupe la première place avec les États-Unis en termes de puissance agricole⁽²⁾. Vous bénéficiez ainsi d'un investissement diversifié sectoriellement qui vous donne accès à un vivier de 600 entreprises implantées dans tous les pays européens.

(1) Source : Eurostat « The EU in the world » 2016 edition – Produit Intérieur Brut (PIB) 2014
 (2) Source : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2015



Source (pour les noms des secteurs) : www.MSCI.com – 2017

« NOTRE OBJECTIF EST D'ESSAYER DE PROFITER DE LA DIVERSITÉ DES OPPORTUNITÉS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES OFFERTES PAR L'UNION EUROPÉENNE. »

Frédéric Harriague,
 GÉRANT D'ECUREUIL ACTIONS EUROPÉENNES

CHOISISSEZ LES GRANDES ENTREPRISES EUROPÉENNES

Les grandes entreprises européennes comptent un certain nombre de leaders mondiaux, dans le domaine de l'énergie, du luxe, de la distribution ou de l'automobile, par exemple. Rayonnant à l'international, elles bénéficient du potentiel de croissance de toutes les zones économiques du globe. Grâce à leurs caractéristiques, les grandes entreprises privilégiées par **Ecureuil Actions Européennes** offrent des perspectives attractives de croissance de leurs bénéfices.

BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA

Ecureuil Actions Européennes cherche à vous faire profiter de la performance des entreprises sélectionnées à moyen et long terme dans le cadre fiscal avantageux du PEA. Pour capter d'autres sources de croissance et dynamiser votre investissement, **Ecureuil Actions Européennes** peut également être exposé de façon limitée (à hauteur de 25 % maximum de l'actif du Fonds) à des pays européens non-membres de l'Union européenne.

POINT D'ATTENTION **Ecureuil Actions Européennes** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de



Frédéric Harriague

2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ECUREUIL ACTIONS EUROPÉENNES ET DE SON FONDS MAÎTRE OSTRUM ACTIONS EUROPÉENNES

Quels sont les atouts des entreprises européennes dans le cadre d'un investissement en actions ?

« Un investissement en actions doit être guidé par la valorisation boursière, bien sûr, et par les résultats économiques des entreprises. Les grandes entreprises européennes affichent des résultats financiers que nous pouvons qualifier de solides. Attentives à leurs coûts d'exploitation, elles peuvent ainsi protéger leur marge bénéficiaire lorsqu'il est difficile de faire progresser le chiffre d'affaires. En plus de leurs qualités propres, leur implantation dans plusieurs zones du monde accroît leur résistance dans différents contextes économiques et leur permet d'offrir des perspectives intéressantes. Enfin, l'Union européenne n'est pas homogène, que ce soit en termes de dynamiques de croissance ou de profils d'entreprises. C'est un atout, car cela nous permet d'essayer de profiter de la diversité des opportunités sectorielles et géographiques. »

Vos choix d'investissements sont-ils uniquement guidés par la sélection des valeurs jugées les plus performantes ?

« Notre approche combine sélection de valeurs issue de l'analyse des entreprises et choix de secteurs d'activité, de pays ou de thèmes porteurs. D'une part, nous cherchons à anticiper au mieux les événements économiques et les mouvements sur les différents marchés d'actions, afin de tirer parti des forces de chaque secteur et de chaque zone géographique. D'autre part, notre objectif est de déterminer la valeur réelle liée aux forces et atouts de chaque entreprise, ainsi que le moment où son cours de bourse la reflétera. L'accès aux informations sur les entreprises et à leurs équipes dirigeantes nous aide à acquérir une compréhension fine du modèle de croissance des entreprises que nous sélectionnons dans **Ecureuil Actions Européennes**. »

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion d'**Ecureuil Actions Européennes** est le même que celui de son maître, diminué des frais de gestion du nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion du Fonds maître : Ostrum Actions Européennes a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis en euro, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans. Cet indice est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Actions Européennes n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque lié aux actions, risque de change, risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/espace-opc.

Indicateur de risque et de rendement* :



L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition du Fonds aux marchés des actions européennes.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.caisse-epargne.fr/espace-opc.

EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International						
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management						
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM						
Classification AMF	Actions internationales						
Nourricier	Oui, du Fonds maître Ostrum Actions Européennes (Part M)						
Durée de placement recommandée	5 ans						
Devise de référence	Euro						
Indice de référence	MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, libellé en euro. Indice actions exprimé en euro composé d'environ 450 valeurs européennes. Il est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est disponible sur www.msicibarra.com .						
Date de création	11 juin 2004						
Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0010075804 (capitalisation) et FR0010086454 (distribution)						
Éligibilité	Compte-titre ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation						
Abonnement	Oui						
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % non acquis au Fonds, dont 1,7% acquis au réseau distributeur						
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant						
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,20 % TTC de l'actif net. À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2017) : 1,32 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).		➔ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,86 % TTC de l'actif net				
Frais indirects ⁽¹⁾⁽²⁾ maximum	0,30 % TTC de l'actif net						
Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu						
Souscription minimale initiale	Néant						
Valeur liquidative d'origine de la Part R de capitalisation	14,43 €	Valeur liquidative d'origine de la Part R de distribution	13,76 €				
Valorisation	Quotidienne	Heure de centralisation	12h30				
Échelle de risque ⁽³⁾	1	2	3	4	5	6	7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.


(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du compartiment maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International se saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International ou sur le site www.caisse-epargne.fr/espace-opc. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016 et actualisé en octobre 2018.

Ecureuil Actions Européennes est un OPCVM agréé par l'AMF le 2/04/2004 et dont la société de gestion est Natixis Investment Managers International.

Natixis Investment Managers International – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com.

Ostrum Asset Management – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : +33 1 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 27 772 359 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.ostrum.com

 **BPCE** - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social: 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

